

**Systeme de gestion des decisions des instances**  
**Note additionnelle au sommaire decisionnel**

<b>Numero de dossier :</b> 1031183058	
<b>Unité administrative responsable</b>	Développement économique et développement urbain , Direction du développement urbain , Division de la réglementation
<b>Objet</b>	Soumettre pour adoption par le conseil municipal, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant des travaux de réaménagement du site de l'Oratoire Saint-Joseph du mont Royal, de démolition de certaines dépendances et d'agrandissement des immeubles existants (plan directeur de l'Oratoire).

Résumé pour publication par la Direction du Greffe:

L'objet de ce règlement vise notamment à permettre le réaménagement du site de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, la démolition de certaines dépendances et l'agrandissement des immeubles existants.